

Documentation sur le droit d'asile

Liste de documentation no 4 - OCTOBRE 2010

Les liens Internet permettent d'accéder directement aux documents référencés et de les télécharger. Si vous souhaitez les commander en version papier, adressez-vous en priorité à l'organisme éditeur. Les ouvrages volumineux peuvent être consultés dans nos locaux.

STATISTIQUES

- 4-1 Commentaire sur la statistique en matière d'asile, 2ème trimestre 2010, 9 juillet 2010, ODM, Berne-Wabern, 12p.**
<http://www.bfm.admin.ch/content/dam/data/migration/statistik/asylstatistik/quartal/2010/stat-q2-2010-kommentar-f.pdf>
- 4-2 Statistiques mensuelles détaillées en matière d'asile à fin août 2010, ODM, Berne-Wabern, 93 p..**
<http://www.bfm.admin.ch/content/dam/data/migration/statistik/asylstatistik/monat/2010/stat-mt-201008-f.pdf>
- 4-3 Statistiques des demandes d'asile dans l'Union européenne des 27 durant les trois premiers mois de l'année 2010 en comparaison à l'année précédente, EUROSTAT (Commission européenne), en fin de document, plusieurs liens Internet vers des sites proposant des statistiques complètes, 15 juillet 2010, 10p.**
http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-QA-10-032/EN/KS-QA-10-032-EN.PDF

DOCUMENTS OFFICIELS

- 4-4 Rapport sur la migration 2009, ODM, juin 2010, 50 p.**
<http://www.bfm.admin.ch/content/dam/data/migration/berichte/migration/migrationsbericht-2009-f.pdf>
- 4-5 Rapport de suivi concernant la suppression de l'aide sociale Année 2009 (du 1er janvier au 31 décembre 2009), Réf.: COO.2180.101.71 43017/364.5/2009/00338364.5/2009/00338OD M, Berne-Wabern, juillet 2010, , 44p.**
http://www.bfm.admin.ch/content/dam/data/migration/asyl_schutz_vor_verfolgung/sozialhilfe/ab-2008/ber-monitoring-2009-f.pdf
- 4-6 Rapport annuel 2009 sur l'intégration «Encouragement de l'intégration par la Confédération et ses effets dans les cantons», ODM, septembre 2010, 80 p.**
<http://www.bfm.admin.ch/content/dam/data/migration/integration/berichte/ber-integrfoerd-2009-f.pdf>
- 4-7 Ordonnance sur la communication électronique dans le cadre des procédures administratives**
<http://www.admin.ch/ch/fr/rs/1/172.021.2.fr.pdf>

4-8 Accord de réadmission avec la Finlande de personnes séjournant sans autorisation de séjour, Conclu le 30 mars 2009, entré en vigueur le 2 juillet 2010, (RS 0.142.113.459) 18p.
<http://www.admin.ch/ch/f/as/2010/2989.pdf>

DIRECTIVE RETOUR ET LETR

4-9 Rapport concernant les modifications d'ordonnances liées à la directives sur le retour et à la modification de la LEtr Rapport relatif à la modification d'ordonnances dans le cadre de l'approbation et la mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et la CE concernant la reprise de la directive CE sur le retour (directive 2008/115/CE) (développement de l'acquis de Schengen) et de la modification de la loi fédérale sur les étrangers (contrôle automatisé aux frontières, conseillers en matière de documents, système d'information MIDES), ODM, juin 2010, 7 p.

<http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/documents/1834/Bericht.pdf>

a. **Ordonnance 1 sur l'asile relative à la procédure** (142.311), 1p. <http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/documents/1834/Vorlage1.pdf>

b. **Ordonnance 3 sur l'asile relative au traitement de données personnelles** (142.314), 2p.
<http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/documents/1834/Vorlage2.pdf>

c. **Annexes (9p.)** <http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/documents/1834/Vorlage4.pdf>

d. **Ordonnance sur l'entrée et l'octroi de visas** (142.204), 2p.
<http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/documents/1834/Vorlage4.pdf>

e. **Ordonnance sur l'exécution du renvoi et de l'expulsion d'étrangers** (142.281), 5p.
<http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/documents/1834/Vorlage3.pdf>

4-10 Position de l'OSAR sur les modifications d'ordonnances liées à la directives sur le retour et à la modification de la LEtr, OSAR, 8 septembre 2010, 13 p.

<http://www.fluechtlingshilfe.ch/droit-d-asile/prises-de-positions/prise-de-position-sur-la-modification-d-ordonnance-relative-a-la-directive-sur-le-retour-du-8-septembre-2010>

JURISPRUDENCE

4-11 Arrêts de la CourEDH (sur refus de changer l'attribution cantonale après un mariage entre déboutés)

a. **AFFAIRE MENGESHA KIMFE c. SUISSE**, Requête no 24404/05, 29 juillet 2010, 11p.

<http://cmiskp.echr.coe.int/tkp197/view.asp?action=html&documentId=872183&portal=hbk&source=externalbydocnumber&table=F69A27FD8FB86142BF01C1166DEA398649>

b. **AFFAIRE AGRAW C. SUISSE**, Requête no 3295/06, 29 juillet 2010, 10p.

<http://cmiskp.echr.coe.int/tkp197/view.asp?action=html&documentId=872185&portal=hbk&source=externalbydocnumber&table=F69A27FD8FB86142BF01C1166DEA398649>

4-12 Dublin. Arrêt de principe du TAF sur le respect des délais Dublin. (ATAF E6525/2009), 29 juin 2010, 44 pages

http://relevancy.bger.ch/php/taf/http/index.php?lang=fr&type=highlight_simple_query&page=1&from_date=&to_date=&sort=relevance&insertion_date=&top_subcollection_aza=&query_words=E%AD6525%2F2009&rank=1&azaclir=aza&highlight_docid=azabvger%3A%2F%2F29-06-2010-E-6525-2009&number_of_ranks=9408

4-13 Dublin. Application de la clause de souveraineté par le TAF, ATAF E-5989/2010/wan, 9 septembre 2010, 5p.

http://relevancy.bger.ch/pdf/azabvger/2010/e_05989_2010_2010_09_09_t.pdf

4-14 Mesures de contrainte: la suspension de l'exécution d'un renvoi Dublin exclut le maintien en détention. Tribunal administratif genevois (ATA/93/2010), Genève, le 11.2.2010 (5 p.)

<http://justice.geneve.ch/jurisprudence/TA/?F=ATA/93/2010>

4-15 Mesures de contrainte : un recours au TF du canton de Genève est jugé irrecevable pour défaut de qualité pour recourir, ATF 2C_229/2010, 23.4.2010

http://jumpcgi.bger.ch/cgi-bin/JumpCGI?id=23.4.2010_2C_229/2010

4-16 Mesures de contrainte: la suspension des vols spéciaux rend l'exécution (et la détention) impossible. Tribunal fédéral (ATF 2C_386/2010), Lausanne, 1er juin 2010 (4 p.)
http://jumpcgi.bger.ch/cgi-bin/JumpCGI?id=01.06.2010_2C_386/2010

4-17 Mesures de contraintes. Suspension des vols spéciaux. La prolongation de la détention en vue du renvoi ne se justifie pas. Libération et indemnisation du recourant. Tribunal fédéral (ATF 2C_538/2010), Lausanne, 19 juillet 2010 (5 p.)
http://jumpcgi.bger.ch/cgi-bin/JumpCGI?id=19.07.2010_2C_538/2010

4-18 Aide d'urgence et séropositivité. Le TF estime que l'aide d'urgence assure la couverture des besoins élémentaires pour survivre de manière conforme aux exigences de la dignité humaine, sans être réduit à la mendicité. Il rejette le recours d'une femme séropositive, à qui les autorités vaudoises ont retiré l'aide sociale, suite à un recours de l'ODM contre une autorisation de séjour accordée le canton de Vaud. Tribunal fédéral 8C_724/2009, Arrêt du 11 juin 2010 (7 p.)
http://jumpcgi.bger.ch/cgi-bin/JumpCGI?id=11.06.2010_8C_724/2009

REVISION DE LA LOI SUR L'ASILE

4-19 Projet de modification de la loi sur l'asile - Message du 26 mai 2010. Commentaires de l'Association suisse des Centres sociaux protestants, «Délai de recours réduit de moitié? Assistance judiciaire négligée?» ASDCSP, août 2010, Genève, 5p
http://www.asile.ch/vivre-ensemble/Listedoc/pdf/04-10/CSP_1.pdf

4-21 Projet de modification de la loi sur l'asile - Message du 26 mai 2010 - Prise de position de l'Association suisse des CSP sur le projet de révision LAsi, article par article, ASDCSP, août 2010, Genève, 6p
http://www.asile.ch/vivre-ensemble/Listedoc/pdf/04-10/CSP_2.pdf

DIVERS SUISSE

4-22 Dublin. la Suisse crée des drames en renonçant à sa souveraineté, Note thématique ODAE romand. L'analyse de dizaines de cas concrets permet aujourd'hui de constater que la Suisse renonce presque toujours à user de la « clause de souveraineté » prévue par l'accord de Dublin. Elle refuse de traiter elle-même des cas et prononce le renvoi vers d'autres pays Dublin, même lorsque de graves problèmes humains justifieraient de ne pas effectuer de renvoi. Même les personnes les plus vulnérables sont catapultées là où elles ne trouveront aucune aide. ODAE romand, 16 juillet 2010, comprend des liens actifs vers des cas concrets., 2 p.
<http://odae-romand.ch/spip.php?article252>

4-23 Assistance judiciaire totale. Pratique du TAF dans le domaine de l'asile. Analyse de tous les arrêts rendus en français par le TAF de 2007 à fin juin 2010, L'assistance judiciaire totale n'est accordée que dans de très rares cas, car la pratique veut que seuls des avocats peuvent l'obtenir. Pour apporter une aide juridique minimale aux demandeurs d'asile, et tenir compte de la réalité, la loi sur l'asile devrait être adaptée de manière à ce que les permanences et bureaux de consultation juridiques soient habilités à être « défenseurs d'office ». CSP Ge, Yves Brutsch, 4 août 2010, Genève, 10p.
http://www.asile.ch/vivre-ensemble/listedoc/pdf/04-10/Memo_AJT.pdf

DIVERS INTERNATIONAL

4-24 UNHCR, Note sur la protection internationale du comité exécutif du HCR, Le rapport propose un survol des activités du HCR et du respect du principe de protection internationale durant l'année écoulée dans les différentes régions du monde. A/AC.96/1085, EXCOM Rapports, 30 juin 2010, 19p.
<http://www.unhcr.fr/4c3c6c8f9.pdf#zoom=66>

4-25 Résolution du Conseil des Ministre du Conseil de l'Europe sermonnant l'Italie pour non respect du principe de non-refoulement, 3 juin 2010, Résolution intérimaire CM/ResDH(2010)83, Exécution de l'arrêt de la

Cour européenne des droits de l'homme dans l'affaire Ben Khemais contre Italie, 1p.

[https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?Ref=CM/ResDH\(2010\)83&Language=lanFrench&Ver=original&Site=CM&BackColorInternet=C3C3C3&BackColorIntranet=EDB021&BackColorLogge d=F5D383](https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?Ref=CM/ResDH(2010)83&Language=lanFrench&Ver=original&Site=CM&BackColorInternet=C3C3C3&BackColorIntranet=EDB021&BackColorLogge d=F5D383)

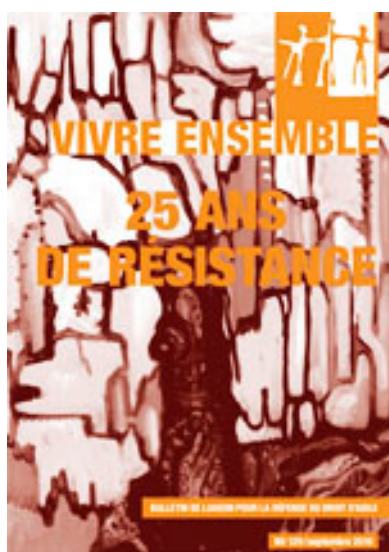
4-26 FRONTEX. Contrôle aux frontières de l'Europe. Rapport 2009 de l'analyse des risques. European Agency for the Management of Operational Cooperation at the External Borders of the Member States of the European Union. Tendances 2009 à la baisse du flux migratoire observé par FRONTEX, en raison, affirme l'agence, de la crise économique et d'un effet « dissuasif » des contrôles accrus entre l'Ouest de l'Afrique

et les Iles Canaries ainsi qu'entre la Lybie et l'île de Lampedusa. Le flux migratoire s'est largement reporté sur les Balkans et la Turquie. *Pologne, mars 2010, 32p. (en anglais)*

http://www.frontex.europa.eu/gfx/frontex/files/frontex_ara_public_version.pdf

4-27 Quelles alternatives à la rétention administrative des étrangers? France terre d'asile, juin 2010, *Les cahiers du social* n° 26, 116p.

<http://www.france-terre-asile.org/images/stories/publications/cahiersdusocial/cds26-web.pdf>



VIVRE ENSEMBLE 25 ANS DE RESISTANCE

Vous pouvez télécharger notre dernière édition en cliquant sur <http://www.asile.ch/vivre-ensemble/pdf/VE129web.pdf>, ou nous demander un exemplaire papier par retour de ce courriel, en spécifiant vos coordonnées postales.

Vous pouvez également nous soutenir par un don sur notre CCP 12-9584-1